



**Votre service de prévention et santé au travail  
au coeur de la prévention des risques**

## **MATINEES DOCUMENT UNIQUE**

La rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) fait partie de vos obligations réglementaires.

Il est parfois difficile d'entamer cette démarche seul. C'est pourquoi en 2023, Ardennes Santé Travail vous propose des sessions d'aide à la rédaction du DUERP.

Retrouvez tous les détails et les dates ci-dessous.



Votre service de santé au travail organise à nouveau des sessions pédagogiques collectives pour vous aider à évaluer vos risques professionnels et élaborer votre DUERP. Cette année encore, ces sessions seront prioritairement destinées **aux entreprises de moins de 50 salariés.**

Animées par des **conseillers en prévention**, elles vous permettront d'apprendre à identifier les risques, les évaluer et les formaliser afin de créer ou mettre à jour votre DUERP.

Pour rappel, **ces sessions sont incluses dans votre cotisation annuelle.**



## Déroulement d'une session

- Présentation des principes de l'évaluation des risques (état des connaissances et apport de méthodologie)
- Aide à l'identification des situations dangereuses pour vos salariés
- Accompagnement à l'évaluation et la formalisation des risques dans un document
- Initiation à la rédaction d'un plan d'action

**Le nombre de place par session étant limité, seule une personne par entreprise peut participer**

---

## Save the date !

Organisés en matinée, ces ateliers sont programmés sur tout le département :



- A **Charleville-Mézières** : les 02 février, 11 mai, 29 juin, 26 septembre
- A **Sedan** : le 07 mars
- A **Rethel** : les 23 janvier, 03 avril et 26 juin
- A **Givet** : le 20 avril

Ces dates ne vous conviennent pas ? Des sessions supplémentaires seront prévues pour la fin d'année 2023.

Ne ratez pas les inscriptions qui ouvriront **début septembre**.

---

## **Vous souhaitez vous inscrire ?**

**Contactez Mme Jessica TAKACS**

**par téléphone au 03 24 33 67 67**

**ou par mail à [jessica.takacs@ast08.fr](mailto:jessica.takacs@ast08.fr)**

**Vous êtes une entreprise de plus de 50 salariés ? Vous possédez déjà un DU et souhaitez avoir un avis ou l'améliorer ?**

**Contactez-nous pour un accompagnement individuel !**

---

**Une question ? Besoin de conseils ?**

**[www.ast08.com](http://www.ast08.com)**

**Votre équipe en santé travail se tient à votre disposition.**



---

05 JANVIER 2023

Cet email a été envoyé à [delphine.pierre@ast08.fr](mailto:delphine.pierre@ast08.fr), [cliquez ici pour vous désabonner](#).